|  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | ST/SG/AC.10/C.3/2024/62 | |
| _unlogo | **Secrétariat** | | Distr. générale  3 septembre 2024  Français  Original : anglais |

**Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses   
et du Système général harmonisé de classification   
et d’étiquetage des produits chimiques**

**Sous-Comité d’experts du transport des marchandises dangereuses**

**Soixante-cinquième session**

Genève, 25 novembre‑3 décembre 2024

Point 5 c) de l’ordre du jour provisoire

**Transport de gaz :   
Autres questions**

Normes ISO mises à jour dans la classe 2

Communication de l’Organisation internationale de normalisation (ISO)[[1]](#footnote-2)\*

I. Introduction

1. La présente proposition concerne une norme ayant fait l’objet d’un amendement, à savoir :

ISO 18119:2018/Amd 2:2024, Bouteilles à gaz − Bouteilles et tubes à gaz en acier et en alliages d’aluminium, sans soudure − Contrôles et essais périodiques − Amendement 2.

2. Les dispositions habituelles ont été prises avec le secrétariat pour qu’une version PDF de ce document avec filigrane soit communiquée aux experts.

II. Proposition

3. Au 6.2.1.6.1 d), modifier le nota 3 comme suit (les ajouts figurent en caractères soulignés) :

«*NOTA 3 : Le contrôle de l’état intérieur du 6.2.1.6.1 b) et l’épreuve de pression hydraulique du 6.2.1.6.1 d) peuvent être remplacés par un contrôle par ultrasons, effectué conformément à la norme ISO 18119:2018 + Amd 1:2021 + Amd 2:2024 pour les enveloppes de bouteilles sans soudure en acier et en alliages d’aluminium.* *Pendant une période transitoire allant jusqu’au 31 décembre 2026, la norme ISO 18119:2018 peut être utilisée à cette même fin.* *Pendant une période transitoire allant jusqu’au 31 décembre 2024, la norme ISO 10461:2005 + A1:2006 peut être utilisée pour les enveloppes de bouteilles en alliage d’aluminium sans soudure et la norme ISO 6406:2005 peut être utilisée pour les enveloppes de bouteilles en acier sans soudure, à cette même fin.*»*.*

4. Dans le tableau du 6.2.2.2, ajouter la nouvelle ligne ci-après sous la ligne commençant par « ISO 18119:2018 +Amd 1:2021 » :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| ISO 18119:2018 +Amd 2:2024 | Bouteilles à gaz − Bouteilles et tubes à gaz en acier et en alliages d’aluminium, sans soudure − Contrôles et essais périodiques | Jusqu’à nouvel ordre |

III. Justification

5. L’amendement à la norme ISO 18119:2018 vise à clarifier les prescriptions relatives au contrôle par ultrasons. Le paragraphe 14.4.2.5 a été modifié comme suit :

«*Le matériel UT doit être utilisé, et son fonctionnement supervisé, par des personnels compétents répondant aux exigences de l’ISO 9712 ou de la norme ASNT SNT TC 1A, ou de toute autre norme nationale acceptée par l’autorité compétente. L’opérateur doit répondre aux exigences du Niveau I et doit être supervisé par une personne de Niveau II.*

*L’organisme d’essai doit avoir à sa disposition un opérateur de Niveau III (un employé de la société ou un organisme tierce partie) pour superviser l’ensemble du programme UT.* ».

6. En outre, une modification mineure a été apportée à un renvoi à la norme ISO 18119:2018 + Amd 1:2021 et une nouvelle référence a été ajoutée.

7. Les résultats du vote des membres participants de l’ISO se présentent comme suit : 20 voix pour sur 20 (aucune voix contre n’ayant été enregistrée).

1. \* A/78/6 (Sect. 20), tableau 20.5. [↑](#footnote-ref-2)